



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Ministère des Infrastructures, des Transports
Terrestres et du Désenclavement (MITTD)

Groupe de la Banque Africaine de
Développement (BAD)

AGEROUTE SENEGAL
(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)



AVIS DE SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

Sélection d'un consultant individuel pour le recrutement d'un consultant individuel pour la formation en développement durable (analyse multicritères, évaluation environnementale et conception d'un projet) dans le cadre du Projet Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du Sud

Secteur : Transport

Référence de l'accord de prêt : 2000200002701 du 22 octobre 2018

N° du Projet : P-SN-DB0-023

1. Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de passation des marchés du projet publié le 23 janvier 2019 dans UNDB, le site de la Banque Africaine de Développement et le 31 janvier 2019 dans le journal le Soleil du Sénégal.

Le Gouvernement de la République du Sénégal a obtenu un financement de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement du Sud, et a l'intention d'utiliser une partie de la contrepartie de ce prêt pour financer le contrat de services d'un consultant pour la formation du personnel de l'Organe d'exécution en développement durable (analyse multicritères, évaluation environnementale et conception d'un projet).

2. L'objectif de la mission est d'organiser et de dispenser une formation d'une durée de cinq (05) jours sur le développement durable (analyse multicritères, évaluation environnementale et conception d'un projet)

3. . Le contrat sera exécuté sur une période ne dépassant pas un (1) mois calendaire.

De façon spécifique, la mission a pour objectifs de :

✚ Former les participants selon un calendrier défini d'un commun accord avec l'Equipe de Gestion de Projet sur :

- le processus et les procédures d'évaluation environnementale et sociale dans le cycle de projets d'infrastructures routières et d'équipements sociaux ;
- les lois, les règlements et les procédures environnementales nationales ainsi que les normes environnementales et sociales de la BAD ;
- l'identification des parties prenantes à la gestion environnementale et sociale des travaux, ainsi que les rôles et responsabilités de chaque acteur ;
- la maîtrise des enjeux environnementaux et sociaux des projets routiers ;
- la connaissance de la norme ISO 26 000 liée au Développement durable ;
- l'identification et la gestion des risques environnementaux et sociaux liés aux travaux routiers ;
- les outils de base nécessaires à la surveillance environnementale et sociale des travaux routiers.

✚ Elaborer des modules de formation détaillés avec support électronique (Word ou Power Point) ;

✚ Evaluer les participants et faire des recommandations pour la prise en compte des aspects environnementaux dans le cadre des projets routiers.

4. Le consultant devra être un expert en environnement titulaire d'un diplôme de niveau minimum Bac +5 ou équivalent en sciences de l'environnement, sciences sociales, génie civil ou équivalent, une certification en formation dans le domaine serait aussi un plus ;

5. . Il doit avoir une bonne expérience dans la conduite de formation en environnement avec les procédures de l'Etat du Sénégal et des bailleurs de fonds. Il doit avoir au moins une expérience confirmée dans le domaine des évaluations environnementales des projets routiers avec quinze (15) ans d'expérience au moins. Il doit par ailleurs avoir réalisé au moins cinq (05) missions de formation en environnement pour le compte des institutions publiques, privées ou de projets de développement.

Le Consultant sera recruté par la méthode de sélection basée sur la **qualification d'un consultant suite à la comparaison des CV**.

L'évaluation du curriculum vitae (CV) du consultant se fera en fonction des critères suivants :

- la qualification et l'expérience d'ordre général ;
- les références de marchés spécifiques dans le cadre de formation en environnement ;
- la pratique des procédures des bailleurs et de l'Etat du Sénégal.

6. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) SENEGAL invite les candidats éligibles à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent fournir les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont

qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.).

7. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la « Politique et méthodologie d'Acquisitions pour les opérations financées par le Groupe de la Banque » approuvée en octobre 2015 et entrée en vigueur en janvier 2016 et disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, les jours ouvrables de **9 H à 17 H** :

Agence des Travaux et de Gestion des Routes, rue David DIOP x F, Fann Résidence,

BP : 25 242 Dakar-Fann, Tel: (+221) 33 869 07 51 - Fax : (+221) 33 864 63 50

E-mail : ageroute@ageroute.sn, amane@ageroute.sn, rndour@ageroute.sn,

Les expressions d'intérêt peuvent être envoyées, par e-mail aux adresses indiquées ci-dessus ou déposées au Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés de l'AGEROUTE SENEGAL, sis à **rue David DIOP x F, Fann Résidence** au plus tard le **03 mars 2022 à 10H30** (heure locale) et porter expressément la mention « **Avis sur la sélection d'un consultant pour la formation en développement durable (analyse multicritères, évaluation environnementale et conception d'un projet) dans le cadre du Projet Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du Sud** »

9. La langue de travail sera le français.

Le Directeur Général
Ibrahima NDIAYE